L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS :
Jeudi, 15 *Janvier* 1829.

Dernières Nouvelles d'Europe.

☞ Par le *Rome*, capitaine [illegible], arrivé de Liverpool, nous avons reçu des journaux de cette ville jusqu'au 14 Novembre, et de Londres du 12 : les nouvelles qu'ils contiennent nous étaient déjà connues en partie par les journaux du Nord. Le bruit parlemait se répandre à Londres et à Paris, que Silistrie et Bourgas étaient tombés au pouvoir des Russes, mais aucun encore n'avait confirmé ces faits. La *Gazette de St. Pétersbourg* avait annoncé officiellement la prise de la forteresse de Brajaut, par l'armée du général Schivant. Cette forteresse était sous les ordres d'Eled, pacha à deux queues ; après avoir réussi à repousser la première attaque des Russes, il fut obligé de se rendre le lendemain.

Les nouvelles de Portugal annoncent un crescendo de fermentation qui ne doit guère rassurer Miguel.

Nous donnons, à l'article *France*, tels que nous les avons trouvés dans le *General-Advertiser* de Liverpool, les détails d'une querelle sanglante qui a eu lieu à Versailles, entre les grenadiers à cheval de la garde royale et les Suisses : des scènes désolantes, qui ne se sont renouvelées que trop souvent depuis la restauration, prouveront peut-être enfin au roi de France qu'il lui suffit de ne faire garder chez lui par des Français, et que ces bataillons étrangers au milieu d'un peuple qui sait bien qu'il n'a pas besoin des secours d'autrui, ne servent qu'à envenimer une malheureuse antipathie entre deux nations pour lesquelles il n'y a plus désormais qu'un trône commun.

Pour de plus amples détails sur les nouvelles de France et d'Angleterre, et sur les mouvements des armées russes, nous en laissons aux extraits qu'on trouvera plus bas.

France.

Un événement effroyable a eu lieu Mardi soir (11 nov.) à Versailles. Une querelle sanglante s'est élevée dans le hameau de Chesnay, à-peu-près à un quart de lieue de la ville, entre les soldats de deux régimens de la garde-royale, les grenadiers à cheval et les Suisses. On nous a dit qu'il y a eu cinq ou six hommes tués, et de trente à trente-cinq blessés. Voici les détails de cette malheureuse affaire, du moins autant qu'ils sont connus jusqu'à présent. Les grenadiers à cheval et les Suisses de la garde-royale sont en garnison à Versailles. Les premiers avaient choisi pour leur rendez-vous une auberge portant pour nom le Chesnay ; ils s'y étaient souvent rassemblés, et s'étaient habitués à considérer cette maison comme exclusivement réservée à leur usage. Rentrés dans leurs quartiers, dont ils avaient été absents près de deux mois, ils allèrent, le jour de la St. Charles, au lieu ordinaire de leur réunion. Mais les Suisses s'en étaient emparés pendant leur absence, ce qui provoqua quelques expressions de mécontentement. Un mot insultant, ayant été dit, dit-on, adressé par un Suisse à un grenadier, fut le signal d'un combat général. Les armes étaient de l'un et de l'autre côté, et nous sommes informés que plusieurs soldats des deux corps sont restés morts ou blessés ; on dit même que cinq hommes sont restés morts sur le terrain.

(General-Advertiser.

Les journaux français ne contiennent aucune nouvelle importante ou de fraiche date d'Orient. Les rapports de Constantinople ne sont que du 10 d'octobre, et conséquemment ils n'ont rapport qu'aux mouvemens qui ont eu lieu quelques jours avant la chute de Varna. La prise de Silistrie, dont on a parlé, n'est encore confirmée par aucun rapport venu par les communications ordinaires avec le siège de la guerre ; néanmoins, ce fait n'est pas du tout improbable, dans l'état actuel des affaires des Russes dans ces contrées. La saison avancée impose aux belligérens la nécessité de presser leurs entreprises des deux côtés ; et quoique le fait de la possession du terrain par les Turcs dépose fortement en leur faveur la sécurité, qui, dans tout cas, est le résultat de la prise de Varna, servira puissamment à ranimer leur confiance et à stimuler leur courage.

(Ibid.)

Paris, 10 Novembre.

Le roi de France a décoré de la croix de la Légion d'Honneur le lieutenant Codrington, fils de sir Edward Codrington, pour la bravoure remarquable dont il a fait preuve à Navarin. Le même jour le même ordre a été conféré à César Moreau, [illegible] pour les savantes et laborieuses tables statistiques qu'il vient de terminer en France.

Il paraît, d'après des lettres de Bordeaux, que la plus grande partie des riches Espagnols expulsés du Mexique par un décret des Chambres, ont fixé leur résidence dans cette ville, et par leurs capitaux et leur industrie ont donné une impulsion décidée à son commerce. La fortune de douze ou quinze d'entr'eux peut être évaluée à deux ou trois millions de livres sterling, ils se réunissent régulièrement pour discuter des opérations commerciales qui paraissent offrir de grands avantages.

Le nouveau pont de Paris, le Pont des Arts, qui doit être bientôt ouvert au public, a été construit en cinq mois et demi. Il est tout en pierre, et il a trois arches, dont chacune a de 40 à 50 pieds français de hauteur.

M. Zea-Bermudez, ex-Ministre des Affaires étrangères du Roi d'Espagne, actuellement à Paris, se rendant en Angleterre en qualité de Ministre plénipotentiaire auprès de notre cour. *(Papiers de Lond.)*

Russie et Turquie.

L'*Allgemeine Zeitung* dit que la chute de Varna a produit la plus grande sensation à Jassy.

Les dernières nouvelles de l'armée d'Asie, publiées par la *Gazette de St. Pétersbourg*, sont datées d'Erivan le 10 Septembre, et ont rapport aux opérations du major général Schivant. Cet officier, qui avait reçu l'ordre du premier Bajazet, arriva le 8 Septembre devant cette place après une marche difficile à travers les montagnes d'Aradonigh, et fut immédiatement attaqué par la cavalerie turque, que l'artillerie russe réussit du moins à repousser et à faire rentrer dans la forteresse : Le jour suivant, les Russes attaquèrent le gouverneur Eled, Pacha à deux queues, fut obligé de se rendre.

Les dépêches de Choumla disent, que le 4. Alisch-Pacha, voyageant sur la route de Razerdjik, chargé de butin et conduisant un grand nombre de prisonniers, fut surpris dans un bois et entouré par un détachement de Cosaques du Don. Il prit la résolution désespérée de massacrer ses prisonniers, qui cherchaient à se réunir à leurs camarades ; sa cavalerie chargea l'ennemi avec tant de fureur qu'il s'enfuit, et le Pacha retourna à Choumla sans rencontrer d'autre obstacle.

Le Sultan est toujours au camp de Ramis-Tchiflik, mais on pense qu'il partira bientôt pour Andrinople.

Le camp du Sultan à Ramis-Tchiflik protège la capitale du côté du nord-ouest, et le Séraskier, à Daud-Pacha, la défend du Sud. Tandis que d'un côté on s'occupe aussi sérieusement de la force et la de discipline des armées ; de l'autre, il règne une grande activité dans les chantiers de marine ; et par l'addition de la flotte égyptienne, qui est attendue à Constantinople, on pense que les Turcs pourront encore avoir sur la Mer-Noire des forces navales considérables.

—Il y a dans la Mediterranée deux amiraux russes, avec neuf vaisseaux de ligne et quelques autres batimens de moindre grandeur. Un vaisseau, une frégatte et un brick de guerre sont sur leur départ pour la mer Baltique.

Le courrier de Smyrne du 14 oct. dit que le corps d'armée envoyé par le grand Visir, pour délivrer Varna, était de douze mille hommes, et que Hussein-Pacha y en avait envoyé huit mille. On pensait, lors du départ de ces forces, que si Varna avait pu tenir un mois de plus, les Russes se seraient vus obligés à repasser le Danube. Le Sultan a ordonné que les personnes qui voudraient visiter le camp de Ramis-Tchiflik, eussent à s'y présenter en costume militaire. Les Ulémas lui ont représenté combien sa présence au centre de l'Empire était nécessaire; mais, quoiqu'on lui dise, il paraît toujours résolu à se mettre à la tête de son armée, dans le cas où la fortune se montrerait défavorable aux armes ottomanes. Plusieurs Tartares arrivés d'Asie apportaient la nouvelle que le général Paskéwitch s'était avancé vers Erzerum ; mais qu'il avait été attaqué par la population des villes et des villages des environs. On disait aussi que la Perse, encouragée par la résistance obstinée des Turcs, avait de nouveau pris les armes. Des lettres d'Odessa du 19 octobre, annoncent que l'armée russe poursuivait ses avantages en avant de Varna. D'après ces lettres, Bourgas était tombé au pouvoir des Russes le 14 octobre. On attendait d'un moment à l'autre la nouvelle de la prise de Silistrie.

Portugal.

Extrait d'une lettre datée de.

Lisbonne, 25 Octobre.

" Je ne saurais vous décrire la misère réelle que produit le gouvernement existant. Les persécutions continuent. On a publié hier un décret qui défend pour quelque raison, et de quelque manière que ce soit, d'employer au service du gouvernement des hommes connus pour avoir des opinions libérales.

Nous avons reçu des nouvelles des provinces du Nord, elles sont toutes en armes, et couvertes de corps de guérillas, qui ont à leur tête le colonel de milice Serpa Pinto, ci-devant député aux Cortès. Déjà 3,000 hommes sont réunis, et ils ont rendu à la liberté les prisonniers de Guimaracus, Braga et Penafiel. Ils ont eu une affaire avec le 22e. régiment, dont une partie s'est réunie à eux. On dit qu'ils doivent tenter une attaque sur Oporto pour y délivrer les prisonniers constitutionnels. Toutes les lettres du Nord sont décachetées. Tous les rapports s'accordent sur l'état déplorable de ces provinces ; le peuple s'enfuit de tous côtés. Les troubles sont, en général, des fermiers et des personnes qui ont de grandes propriétés ; les persécutions dirigées contre leurs familles par les royalistes, les ont poussés au dernier désespoir."

— Un correspondant de Lisbonne donne les détails suivans (dans une lettre de la même date que celle qui précède) sur les mouvemens des corps guérillas qui s'organisent en Portugal contre Miguel.— Le corps de guérillas le plus nombreux, et qu'on dit être maintenant de douze mil hommes, est celui de M. Serpa Pinto, propriétaire très riche et très influent de la province de Minho. Il court dans toute la province pour faire des recrues, et traite ouvertement les autorités de Miguel et ses partisans. Un autre corps, moins nombreux, mais non moins déterminé et non moins entreprenant, s'est formé dans le sein même de la province de Tras-os-Montes, et s'est mis en relation avec celui de Serpa Pinto ; il a en effet, il est entré dans Guimaracus, ville du Minho, et a pillé et insulté avec la dernière exaspération tous les miguélistes. Le bruit s'est répandu hier que ces deux corps étaient entrés ensemble à Oporto, qu'ils avaient été joints par le 7e. régiment d'infanterie et une partie du 19e., et avaient mis en déroute le reste de la garnison, aussi bien que la bastarde commission judiciaire de cette ville et toutes les autres autorités miguélistes. Mais ce fait paraît douteux, quoiqu'il soit très probable qu'il se réalisera bientôt, parceque les guérillas augmentent tous les jours en nombre et en audace. Dans la province de Beira, un autre chef de guérillas a été formé par un riche et respectable propriétaire de Castello-Branco, comme celui de Minho : il réside dans la ville de Bardant. Dans l'Alentejo, les anciennes guérillas du célèbre Coes, se sont beaucoup accrues depuis quelque tems, et on pense qu'elles seront bientôt supérieures aux autres, à cause que leur voisinage de cette capitale causera sans doute une immense quantité de volontaires à se réunir à elles. Après cela, on ne peut plus espérer que de voir éclater bientôt une nouvelle guerre civile.

(Gén.-Adv.)

Grèce.

On a reçu de Paris (à Liverpool) la nouvelle du massacre de la totalité de la population grecque de l'île de Candie, par les Turcs. On dit qu'une conspiration des Grecs contre le Pacha qui gouverne, a été découverte, ou qu'on a prétendu avoir découvert cette conspiration, à propos de quoi cette boucherie a eu lieu.

Non content d'avoir empêché Ibrahim-Pacha de retenir aucun esclave grec de la Morée, et de lui avoir fait promettre de rendre ceux qui avaient été envoyés en Egypte, il paraît que le gouvernement français a envoyé deux commissaires (Mr. de St. Léger et Mr. Gros) à Alexandrie, pour racheter tous les esclaves grecs qui se trouvent au pouvoir des particuliers. Le nombre des esclaves dont le gouvernement d'Egypte n'avait pas encore disposé, et qui par conséquent ont été délivrés par le traité du 10 Août, n'était que de 180. Le nombre de ceux qui avaient été vendus et répandus par toute l'Egypte, est dit-on très considérable.

Naples.

Des rapports de Toulon, du 30 Octobre, disent que la paix a été conclue entre Naples et Tripoli.

FEUILLETON.

Adieux d'une jeune et jolie Demoiselle mariée à un vieillard de 60 ans.

Air : *Mais je me tais par respect par les mœurs.*
Ou : *Près du rouable sa fille chérie.*

Il faut partir, c'est maman qui l'ordonne.
Cruel devoir, tu déchires mon cœur !
Du vieil époux que l'intérêt me donne
Je n'attends rien, ni plaisir, ni bonheur.
Il m'offre en vain sa superbe richesse,
Mes yeux à peine ont daigné l'entrevoir.
Adieu l'amour, ses transports, son ivresse !
Adieu l'époux que revait mon espoir!

Je le rêvais aimant à son aurore,
A l'âge heureux où germe le désir :
Ses blonds cheveux, je les caresse encore,
Et son regard avait su m'attendrir ;
Il avait tout pour charmer ma tendresse ;
Mes vœux brûlans l'appelaient chaque soir:
Adieu l'amour, ses transports, son ivresse!
Adieu l'époux que régait mon espoir!

L'arrêt du sort a marqué sa victime.
De mes longs jours pâlit l'obscur flambeau;
Si quelquefois l'amitié le ranime,
C'est un rayon passant sur un tombeau.
Près du debris que la mort me délaisse,
L'illusion a perdu son pouvoir :
Adieu l'amour, ses transports, son ivresse!
Adieu l'époux que revait mon espoir!

Berceau cheri de ma paisible enfance,
De mes destins garde le souvenir !
Si quelque vierge au joug de l'opulence
Soumet un cœur qu'elle doit au plaisir,
Dis-lui, dis lui, pour sauver sa jeunesse,
Qu'à mon chevet la douleur vient s'asseoir :
Adieu l'amour, ses transports, son ivresse!
Adieu l'époux que revait mon espoir!

A. V. C. de Bordeaux.

Marine.

Port de la Nouvelle Orleans.

Expédiés.

Goel. Lafayette Bisel, Norfolk, Capt.

Arrivés.

Bateau à vapeur Philadelphia, Tuson, de Smithland, chargement, 204 bts tabac, 271 balles coton, 48 esclaves et divers articles à J Ashley jr, W L Robeson, A Fisk et co. J Wadan et co. White et Evans, et autres—50 passagers. Il rapporte que les eaux étaient très basses.

Bateau à vapeur Lady Lafayette, Fitch, de Baton-Rouge, chargement, 60 balles coton. 84 bts. sucre, 20 bts 88 barils mélasse à Maurin et O'Bahig, Benoist et Blanchard, W D Shepherd et co. M et J Dick, M White, Toledano et Gaillard—21 passagers.

Entrés.

Goel Venus, Reed, Rio Grande, chargement bois de teinture, cuirs, des espèces divers consignataires.

Goel. Empresa, Echevarria, venant de la Havane rapporté.

Brick Blackstone, Martin, de New-York. de.

Navire Rome, Mickholl, de Liverpool, do.

MEMORANDA.

Expédié à Philadelphie pour ce port, brick Herschell, le 22 Décembre, et le 23 pour ce port navire Chandler.

Navire Walter, M'Michael, pour ce port a été expédié à Philadelphie le 25 Dec. Goel. United States, Craighead, do. a été expédié à Charleston le 1er. du courant. Brick Milton Fisher, parti de ce port, est arrivé à Charleston le 1er. du courant. Goel. Octavia, Bourne do do do.

Annoncés à Liverpool pour ce port, le 13 Nov.

Brick William, Shearton, devait partir le 15 Nov. Brick Birkby, Johnston, do inconnu. Navire Asia, Scarf. Navire Guy Douglas, Robinson. Barque Margaret, Gardiner.

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout deux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le soussigné.
10 Jan. F. DEBERGUE.

THEATRE D'ORLEANS.

[illegible] Janvier 1829.
Une [illegible] Représentation des
FOLIES AMOUREUSES,
Opéra en trois actes, d'après Regnard, musique de Rossini, Cimarosa, Paesiello, Generali, Steibelt et Paer.
Acteurs—MM. Alexandre, Prévost, Alfred Sidler, Mathieu, Alexandre,
Cette pièce sera suivie d'une Représentation du
DIPLOMATE,
Vaudeville en deux actes, de Scribe et Germain Delavigne.
Acteurs—MM. Rochefort Deschamps, Alexandre, Tabary, Théodore, Alfred, Marchand, Mmes. Cinaé et Sabel.
Incessamment, *Trente Ans*, ou *la Vie d'un Joueur*, mélodrame ; *la Clochette, Robin des Bois*, opéras ; *Mr. Botte*, vaudeville nouveau en 3 actes.
En attendant, *la Fausse Agnès, la Dame du Lac*, opéras nouveaux de Rossini, et *le Mari à bonnes fortunes*, comédie nouvelle ; *Iphigenie en Tauride, Sylla*, tragédies.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain 17 Janvier 1829.
GRAND BAL
PARÉ & MASQUÉ.
Prix d'Entrée :— Les Cavaliers 3 $.
Les Dames ne payent point.
13 janv. Les Enfans . 50 cts.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses elèves et le public en général qu'il donnera le Lundi 26 Janvier 1829, à son bénéfice, un
GRAND BAL PARÉ
Précédé d'Un
BAL D'ENFANS
15 janv. E. BERTUS.

AVIS AUX AMATEURS DE WALS.
Mr. E. BERTUS informe le public que pouvant disposer de ses après midi, il fera de 4 heures à 6 du soir, l'ouverture d'une classe pour la Wals seulement ; les personnes qui désireront l'apprendre pourront s'adresser chez lui rue St. Louis, entre Bourbon et Dauphine.
15 janv.

TEMPLE DE FORTUNE
DE
BEARDSLEE.
TIRAGE DE LA 11EME. CLASSE DE LA
LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Qui a eu lieu hier :
17—29—33—6.
Ceux qui ont des billets gagnans sont priés de s'adresser au Bureau susdit, rue de Chartres No. 110, pour recevoir leur argent.
On pourra se procurer des billets pour la Loterie de la *Machine à Vapeur* dont le tirage se fera Samedi, à deux piastres et demie. 15 janv

GLACES.
Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de New-York, un assortiment de Glaces du dernier goût, qu'il offre à vendre dans son magasin de meubles rue de Chartres, entre les rues St. Louis et Toulouse, No. 146.
15 janv. J. ROUSSEAU, *ébéniste*.

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir de New-York, un superbe assortiment d'ARBRES FRUITIERS consistant en Pêchers, Abricotiers, Amandiers, Pruniers et Vignes des meilleurs espèces connues, qu'il vendra à des prix très modérés à son établissement du faubourg Lacourse. J. B. ADUM. 15 janv

Les Antilles.

POUR St. YAGO DE CUBE.
Le beau sloop EAGLE, capt. Burley, a une partie de son chargement prêt ; pour le surplus ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à M. F. MAHER.
19 déc. No. 24, rue de la Nlle. Levée.

POUR PORT-AU-PRINCE.
La goëlette armée et fine voilière, UNITED-STATES, capt. Craighead, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour le surplus du fret, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. W. ZACHARIE. (6 janv.)

La Rique.

POUR TAMPICO.
La goëlette le Lafayette, capt. Buth doublée en cuivre, et d'une marche supérieure, partira sous peu de jours : pour fret ou passage s'adresser de suite au capt. à bord ou à
13 Janv. P. E Sorbé, rue Royale n° 118.

AVIS.—A dater de ce jour, nous publierons les Avis pour lesquels on payera D'AVANCE, à raison de *six escalins* par carré, pour la première insertion, et *trois escalins* pour chaque insertion subséquente dans chaque langue. Nous continuerons à maintenir le prix ordinaire pour ceux qui ne seraient payés qu'après la dernière publication. 6 janvier.

DR. DAZET SENAC, a l'honneur d'offrir les services de sa profession, à Messrs. les habitans de la Nouvelle-Orléans, et à messieurs les propriétaires des environs, ayant pratiqué pendant un très grand nombre d'années, les différentes branches de la médecine civile, et celle des hopitaux militaires, dans les colonies françaises, et à Norfolk, dans l'Etat de la Virginie, pendant les neuf dernières années qui viennent de s'écouler, il espère mériter la confiance du public. Ceux qui désireront l'employer, sont invités de s'adresser à sa demeure, rue Royale, No. 105, une porte plus bas que la Banque de l'Etat de la Louisiane. 10 Jan.

[illegible] fraiches à vendre chez
07 oct.—6. F. ORTOLL & Co

Ventes Publiques.

Par T. Mossy.
VENDREDI 16 du courant, il sera vendu à midi, au magasin d'encan, 87 caisses Vin Rouge de Bordeaux, depuis 4 ans dans le pays. 15 Jan.

COUR DES PREUVES.
Paroisse St Charles.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Lundi seize du mois de Février prochain, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette paroisse, à neuf heures du matin, et sur l'habitation ci-après décrite, il sera vendu par le juge de ladite paroisse à l'encan et au plus haut enchérisseur, les objets suivans, dépendans de la succession de feu Dame Louise Portier, épouse séparée de bien et de corps de Mr. Louis Habine, maintenant résident en France ; savoir:
Une habitation établie en sucrerie, située en cette paroisse sur la rive droite du fleuve, à environ 8 lieues de la ville, ayant 32 arpens de face au dit fleuve sur 80 de profondeur, et ouvrant d'environ 13 degrés, avec tous les batimens qui sont dessus sans exception ; la dite habitation bornée dans sa partie supérieure par celle connue sous le nom de A. Baron, maintenant la propriété de Mr. Joseph Girod, et dans sa partie inférieure par une petite habitation appartenant à la succession de Madame Habine,
avec 40 paires de bœufs de tire, 50 vaches laitières, 80 bêtes à cornes, de un à quatre ans, 100 moutons, 35 chevaux anglais, toutes les fèves, le foin et le maïs qui se trouvent sur l'habitation ; toutes les charrettes, les charrues, drays, tombereaux etc. qui s'y trouvent également ; et 150 Esclaves attachés, tant à l'habitation qu'à la maison, qu'il serait trop long de nommer et de décrire, parmi lesquels se trouvent des domestiques, des cochers, des charretiers, laboureurs, tonneliers, charpentiers, maçons, sucriers, cuisiniers, blanchisseuses, en nombre suffisant pour le service d'une grande habitation, et dont on pourra prendre connaissance sur les lieux avant la vente.—L'habitation, les nègres, les animaux, les autres objets ci-dessus énoncés et autres dépendans, de la dite habitation sucrerie seront vendus en un seul lot.
2°. Une petite habitation d'un arpent et six toises de front au fleuve sur la profondeur ordinaire, entièrement nue, habitée maintenant par Mr. le Mr. Rigaud à qui toutes les aisances appartiennent et à qui portion de la dite habitation (toute la face sur 4 arpens de profondeur) a été affermée pour un certain nombre d'années, dont sept ont encore à courir.
3°. Tous les meubles, d'argenterie, les ustensiles de cuisine, provisions, linge de table et de lit, appartenant à la succession etc. des Bois équarris, deux chaudières à sucre en cuivre etc.
CONDITIONS:
L'habitation, les esclaves, animaux etc. en un mot tout ce qui est attaché à la dite habitation seront vendus en un *seul lot*, payable comme suit, savoir : un 6me. du prix, au comptant, et le reste en cinq payemens égaux, à 1, 2, 3, 4 et 5 ans, et qui échoiront en tout avril des années 1830, 1831, 1832, 1833, et 1834, avec hypothèque spéciale sur la terre et les esclaves jusqu'à parfait payement.
Les acquéreurs fourniront leurs billets des dites sommes par coupons au gré du vendeur, et endossés à leur satisfaction.
La petite habitation sera vendue payable en trois termes égaux sur billets échéant en tout avril des années 1830, 1831 et 1832, lesquels également par coupons, endossés d'une manière satisfaisante, et portant hypothèque jusqu'à parfait payement.
Les objets de nature mobilière seront payés comptant jusqu'à 100 piastres et depuis 100 piastres et au dessus, dans un an, à dater du jour de la vente.
J. M. MOREL GUIRAMAND,
14 janv—[illegible] Juge.

Par T. Mossy.
VENDREDI 16 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, 20 caisses Marchandises sèches, Draps fins bleu et de couleurs assorties, Bas de femme, Mouchoirs, Coton pour Drap de lit et Chemises, Coton à coudre, Ginghams, Parasols Mouchoir Bandanas, Grandrills, etc etc.
14 janv

VENTE PAR LE MARSHAL.
Barney Curnen contre W. T. Thomson.
En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Preval, juge associé, j'exposerai en vente le Jeudi 22 de ce mois, à 4 heures, au Principal, une pipe eau-de-vie, saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY.
19 Janv marshal

Lord-Amerique.

POUR NEW-YORK.
Le navire JOHN LINTON, paquebot du 15 Janvier, capt. Wibray, prendra son chargement à la levée. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux légumes, ou à G. L. RUSSELL et co. (6 j.)

POUR PHILADELPHIE.
La barque HERCULES, (de la ligne des paquebots) capt. Longcope, ayant tout son gros fret engagé, partira pour ledit port dans une semaine ; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
19 déc. SAMUEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK.
Le navire *HANOVER*, capt. Barstow, ayant la moitié de son chargement engagé, partira d'ici au 29 de ce mois. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser à
19 déc. G. L. RUSSELL & BARSTOW.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire paquebot *MISSOURI*, capt. Rogers, est maintenant prêt à recevoir son chargement, ayant tout son gros fret engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
WHITALL, JAUDON et Co,
19 déc. Rue du Camp.

BAC A VAPEUR.
Le soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'ayant terminé ses contestations avec *M. Cline* et *Duncan*, (se disant ingénieurs ou chauffeurs du bac à vapeur DESIRE) il a repris les travaux du fleuve depuis quelques jours, et les continuera régulièrement à partir de Samedi prochain.
10 janv. MAURICE MIGNARD.

DEMANDE D'EMPLOI.
Un ancien instituteur honorablement recommandé, se propose pour faire l'éducation d'une famille en ville ou à la campagne, et pouvant enseigner l'Anglais. Comme aussi, pour tenir les écritures de commerce à requête ou à poste fixe. S'adresser pour les renseignemens à MM. Kennedy & Duchamp, rue de Toulouse ou au bureau de l'Abeille. 29 déc—4.